



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCUMINS

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 7 août 2020 à 8 h 30 au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudette Rousse, madame Line Boulianne et monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Est absente : Madame Claudine Roussel, madame Karine Roussel et madame Marie-Lise Poitras

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance à 8 h 30

#### ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance : présences
- Lecture de l'avis de convocation
- 1.0** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0** Nomination et engagement d'une secrétaire-trésorière adjointe
- 3.0** Nouvelle signataire autorisée/ Secrétaire-trésorière adjointe
- 4.0** Abolition du poste de secrétaire au greffe
- 5.0** Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
- 6.0** Clôture de la séance

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 8 H 30 par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

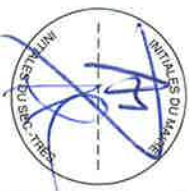
IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

#### NOMINATION ET ENGAGEMENT D'UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT les devoirs, responsabilités et obligations dévolues à la directrice générale et secrétaire-trésorière au sein de la municipalité;



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CONSIDÉRANT que les besoins grandissants de la municipalité nécessitent l'embauche d'une personne supplémentaire pour assister la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt et d'utilité publique de procéder à l'embauche d'un (1) secrétaire-trésorier (ère) adjoint (e);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière suite à l'affichage interne du poste de secrétaire-trésorier (ère) adjoint (e);

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR : Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Les Escoumins embauche madame Sophie Bouchard à compter du 10 août 2020;

QUE cette personne exerce les fonctions de secrétaire-trésorière adjointe conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*,

QU'UNE probation de 6 (six) mois lui soit accordée.

**NOUVELLE SIGNATAIRE AUTORISÉE/** **SECRETARIE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt et d'utilité publique d'adopter la résolution relative aux affaires financières de la municipalité de Les Escoumins en lien avec la signature des chèques et aux documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité des Escoumins;

CONSIDÉRANT QU'en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe est autorisée à signer tous les documents relatifs aux affaires financières, aux chèques ainsi qu'aux documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR : Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'autoriser madame Sophie Bouchard, secrétaire-trésorière adjointe, à signer tous les documents relatifs aux affaires financières, aux chèques ainsi qu'aux documents relatifs au bon fonctionnement de la municipalité de Les Escoumins comme cosignataire avec monsieur le maire et en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ABOLITION DU POSTE DE SECRETARIE AU GREFFE**

CONSIDÉRANT la nomination de madame Sophie Bouchard au poste de secrétaire-trésorière adjointe, le poste de secrétaire au greffe au sein de la municipalité des Escoumins est devenu vacant;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt et d'utilité publique d'abolir le poste de secrétaire au greffe au sein de la municipalité des Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

D'abolir le poste de secrétaire au greffe au sein de la municipalité des Escoumins.

**0-08-165**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 8 h 45 l'ordre du jour étant épuisé  
IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : 0

  
André Desrosiers,  
Maire

  
SOPHIE BOUCHARD

SECRETARIE - TRÉSORIÈRE ADJOINTE

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les  
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code  
municipal.*